

La commune investit dans le développement durable

Il fallait au moins la sous-préfète, Nadine Monteil, le sénateur, Jean-Pierre Sueur, le député, Marianne Dubois, le président du conseil départemental, Marc Gaudet, et un parterre d'élus pour entourer Marc Petetin, maire de Dadonville, lors de l'inauguration en série qui s'est déroulée samedi 10 novembre.

Le remplacement de l'éclairage public, la borne de recharge électrique, la réhabilitation de la mairie et de la maison des associations mettent fin à une série de travaux d'envergure qui aura coûté au total, avec la maîtrise d'œuvre, près de 500.000 €.

Éclairage à LED et borne de recharge pour véhicules électriques

Dans un premier temps, l'éclairage public dans les rues de Javerzy, Petite Rue, du Pressoir et place de la Liberté a été changé, réverbère à LED compris, avec enfouissement et mise aux normes des câbles électriques, ainsi que du réseau de télécommunication d'Orange. Le syndicat des eaux de Dadon-



Devant le parvis de la mairie de Dadonville, Marc Petetin, au centre, entouré des personnalités locales.

ville et Ascoux a profité de ces travaux pour effectuer un bouclage de réseau d'adduction d'eau potable entre la place de la Liberté et la rue de Varenne.

Quant à la double borne de recharge des véhicules électriques, elle est située sur le parking de la mairie et disponible au public.

Enfin, le gros de cette tranche de travaux consistait à réhabiliter la mairie et la maison des associations avec un cahier des

charges bien précis tant au niveau de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, qu'à la protection de l'environnement ou de la sécurité.

Accessibilité, environnement et sécurité

Ce dernier point a nécessité pour la mairie de renforcer toute la charpente avec des poutres métalliques afin de créer un plafond coupe-feu de 218 m².

Dans le même temps, le local des archives a été muni d'un coffrage coupe-feu intérieur. L'isolation extérieure des deux bâtiments a été réalisée en laine de bois, les portes et certaines fenêtres changées. La maison des associations a fait l'objet d'un désamiantage complet et d'une réfection de toiture. Les deux bâtiments sont dotés d'un chauffage par pompe à chaleur. Autour de la mairie, l'affichage

municipal, le stationnement deux roues, les jardinières ont été repensées et le pavé du parvis du bâtiment s'est vu enrichi d'un symbole fort pour la commune : le plan en coupe du moulin séchoir inventé par Duhamel-du-Monceau

SYNDICAT DES EAUX ASCOUX-DADONVILLE. Le secrétariat du Syndicat des eaux d'Ascoux et de Dadonville sera fermé vendredi 23 novembre. Réouverture lundi 26 novembre dès 13 heures. En cas d'urgence, contacter pour Ascoux le 06.76.06.23.94 et pour Dadonville le 06.80.90.42.74.

en 1752 pour stocker et sécher les céréales et ainsi éviter les famines.

Un dernier point sur lequel le maire de Dadonville a insisté et non des moindres, la possible augmentation de la population. Pour cela, les travaux de la mairie ont été réalisés de façon à ce que le bâtiment soit évolutif avec des modifications induites sur les portes et les fenêtres. « Pour économiser, il faut investir », a-t-il rajouté.

Une initiative saluée par Nadine Monteil, la sous-préfète, qui a souligné que l'aboutissement de ces travaux était le résultat d'une vision globale et stratégique pensée depuis longtemps.

De son côté, Marc Gaudet a insisté sur l'exemplarité de la commune en matière d'investissement en faveur de l'environnement. « Une initiative qui mériterait d'être labellisée », conclut-il.